



Conseil économique et social

Distr. générale
22 octobre 2015

Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité du genre et du développement social
Première session
Addis-Abeba, 17 et 18 décembre 2015

Rapport sur l'application de l'Indice africain de développement social dans certains pays africains

I. Introduction

A. Contexte

1. La croissance rapide et soutenue qu'a connue l'Afrique ces vingt dernières années ne s'est pas encore traduite par une amélioration des conditions sociales dans la plupart des pays. Les niveaux de pauvreté et d'inégalités restent élevés, en raison de disparités de revenus et de disparités entre les sexes, les groupes ethniques et les groupes d'âge.
2. Cela s'explique dans une large mesure par la nature de la croissance, qui est principalement intensive en capital, et par le fait qu'elle ne crée que peu d'emplois et s'accompagne d'une répartition injuste des gains économiques. En d'autres termes, la croissance n'est pas suffisamment inclusive et équitable, altérant ainsi la dynamique de développement et excluant de larges groupes de population des processus de développement.
3. Les groupes exclus ont un accès restreint à la protection sociale, ont des possibilités économiques limitées et sont vulnérables aux chocs externes, ce qui réduit leurs capacités productives et les renvoie à la pauvreté ou les y enfonce. La croissance et le développement s'en trouvent par conséquent bridés, et les perspectives de paix et de stabilité menacées.
4. Il est dès lors urgent de promouvoir un développement plus inclusif en Afrique; il s'agit d'une condition préalable à l'édification de sociétés plus durables et solidaires, et à long terme, à la concrétisation en Afrique de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

B. Indice africain de développement social

5. À la deuxième session du Comité de développement humain et social, en 2011 à Addis-Abeba, les États membres africains ont demandé à la Commission économique pour l'Afrique d'élaborer un indicateur propre à l'Afrique pour suivre les progrès de la réduction de l'exclusion.
6. L'Indice africain de développement social a été mis au point en réponse à cette

demande. Il repose sur une approche fondée sur le cycle de vie, en partant de l'hypothèse selon laquelle à différentes périodes de la vie correspondent différentes formes d'exclusion, qui auront probablement des effets cumulatifs néfastes au long de la vie. L'accent est mis sur les incidences qu'ont les mesures politiques et les facteurs contextuels (sociaux, économiques, politiques et culturels) sur l'exclusion humaine à différents moments.

7. Dans ce cadre, l'Indice africain de développement social vise à estimer les degrés d'exclusion des êtres humains dans six principaux aspects du bien-être (voir tableau 1). La ventilation des données par sexe et lieu (analyse par sous-groupe), par province (analyse sous-nationale) et dans le temps (analyse longitudinale) permet de suivre l'exclusion à l'intérieur de chaque pays et dans le temps.

Tableau 1
L'exclusion au long du cycle de vie

<i>Étape de la vie</i>	<i>Dimension</i>	<i>Indicateur d'incidence</i>
Naissance (0-27 jours)	Survie	Mortalité infantile
Petite enfance (0-5 ans)	Santé et nutrition	Sous-nutrition et retard de croissance
Années de formation (6-14 ans)	Éducation de qualité	Taux d'alphabétisme des jeunes
Entrée sur le marché du travail (15 ans et +)	Emploi productif	Chômage des jeunes
Vie productive (25 ans et +)	Moyens de subsistance	Taux de pauvreté (national)
Vieillesse (60 ans et +)	Vie décente	Espérance de vie à 60 ans

C. Choix des indicateurs

8. Les indicateurs ont été choisis en consultation avec des experts de premier plan des États membres, d'institutions régionales et de partenaires de développement, et sur la base de trois critères principaux :

- a) Pertinence des dimensions ou indicateurs dans le contexte africain;
- b) Disponibilité immédiate des données, y compris éventuellement au niveau sous-national;
- c) Utilisation d'indicateurs « d'incidence » plutôt que « de résultats ».

9. Si les indicateurs choisis ne rendent pas entièrement compte de l'exclusion dans toutes ses dimensions à chaque étape de la vie, ils ont été sélectionnés car ils ont été considérés comme les meilleurs indicateurs indirects compte tenu des données et des études empiriques disponibles sur l'exclusion en Afrique.

D. Principales caractéristiques de l'Indice africain de développement social

10. L'Indice présente un certain nombre de caractéristiques qui le distinguent d'autres indices :

- a) Il a été élaboré suite à une demande d'États membres;
- b) Il utilise des données nationales, et aucun classement des pays n'est par conséquent établi;
- c) Il est intuitif et simple à comprendre et calculer;
- d) Il est le seul indice à mesurer l'exclusion des êtres humains;
- e) Il suit une approche fondée sur le cycle de vie;

- f) Il s'appuie sur les priorités de développement de l'Afrique.

II. Avancées de l'application de l'Indice africain de développement social en Afrique

11. Pendant l'exercice biennal 2014-2015, une série d'activités ont été menées à bien afin de lancer et d'appliquer l'Indice africain de développement social dans les États membres. Il s'agit entre autres :

a) Dans le cadre du processus préparatoire, plusieurs réunions ont été tenues avec des parties prenantes dans le but d'examiner et valider les cadres conceptuel et méthodologique de l'Indice africain de développement social avec des experts de haut niveau des États membres, des communautés économiques régionales, des organismes du système des Nations Unies et des instituts régionaux de recherche. Sur la base de leurs réactions et commentaires, le modèle a été révisé et achevé en mars 2014.

b) En juin 2014, le premier atelier de renforcement des capacités a été organisé pour cinq pays pilotes – le Cameroun, le Kenya, le Maroc, le Sénégal et la Zambie. Parmi les participants figuraient deux représentants de ministères clefs, dont le Ministère de la planification du développement, et des représentants de bureaux nationaux de statistique. L'objet de la rencontre était de tester l'Indice africain de développement social dans les pays africains sélectionnés et de renforcer les capacités dans ces pays en vue de l'utilisation de l'Indice comme un outil d'analyse et de planification des politiques sociales. La formation comportait des séances pratiques, au cours desquelles les participants ont calculé l'Indice dans le temps, aux niveaux national et sous-national et pour différents groupes de population, en utilisant des données nationales. Les résultats ont été présentés par chaque équipe de pays et ont contribué à recenser les principaux facteurs d'exclusion et les groupes les plus touchés. Les équipes de pays ont procédé à une analyse des politiques sur la base de ces résultats préliminaires.

c) Tout au long de l'exercice biennal, l'Indice africain de développement social a été présenté à différents forums et réunions de haut niveau. Ainsi, l'Indice a été officiellement lancé au neuvième Forum pour le développement de l'Afrique, à Marrakech (Maroc) en octobre 2014, puis adopté à la Conférence des ministres à Addis-Abeba en mars 2015. À cette conférence, les ministres africains des finances et du développement économique ont adopté une résolution qui encourageait les États membres à faire leur l'Indice africain de développement social et à l'utiliser comme un outil clef pour la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2063 et du programme de développement pour l'après-2015.

d) Une manifestation parallèle à la Conférence des ministres de 2015 a également été organisée, sous la forme d'une table ronde au sujet de l'utilisation de l'Indice africain de développement social et d'autres outils de planification du développement. Des experts politiques de premier plan de la région ont participé à cette table ronde.

e) Depuis novembre 2014, l'Indice africain de développement social a été appliqué dans différents pays. Cinq ateliers sous-régionaux ont été tenus pour renforcer les capacités nationales en vue de l'utilisation de l'Indice aux fins de l'analyse et de la planification des politiques sociales. Les formations ont concerné un total de 46 États membres et 8 communautés économiques régionales, dont des hauts responsables de ministères de la planification du développement, de l'économie et des finances, et des affaires sociales, ainsi que de bureaux nationaux de statistique.

III. Principales réalisations en lien avec l'Indice africain de développement social

12. Il y a eu un certain nombre de réussites, parmi lesquelles :

- Les **formations sous-régionales** sur l'Indice africain de développement social ont bénéficié d'une forte participation et ont permis l'émergence d'un certain nombre de demandes d'appui de la part des États membres et des communautés économiques régionales concernant l'utilisation de l'Indice dans les processus de planification du développement. La Division aide actuellement l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) à renforcer les capacités de statisticiens de haut niveau de manière à ce qu'ils accordent une place centrale à l'Indice au niveau sous-régional. D'autres demandes d'appui technique ont été formulées par les gouvernements angolais, ivoirien, égyptien, mauricien et rwandais.
- Le lancement de l'Indice dans 46 pays africains a permis de tester et d'affiner l'outil pour qu'il réponde encore mieux aux besoins des États membres. Plus important, les formations en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'Indice ont contribué à **renforcer les capacités nationales** de recensement des politiques et programmes qui permettent de réduire l'exclusion dans le temps et dans tous les groupes de population.
- La mise en place d'**équipes nationales de mise en œuvre** dans chaque pays a contribué à garantir l'appropriation et l'adhésion politique des États et des communautés économiques régionales. Les équipes comprennent des représentants des ministères sociaux clefs et des bureaux nationaux de statistique, qui mènent actuellement les processus de collecte des données et de production et d'analyse des résultats, avec l'appui de la CEA.
- Les résultats préliminaires produits par les équipes de pays pendant les ateliers de renforcement des capacités sont synthétisés dans cinq **rapports sous-régionaux sur l'Indice africain de développement social**. Le premier a été présenté en Afrique australe en octobre 2015, tandis que les quatre restants seront achevés et lancés au premier semestre 2016 en Afrique de l'Ouest, de l'Est, du Nord et en Afrique centrale.
- Les résultats par pays de l'Indice africain de développement social sont un élément fondamental des **profils pays de la CEA** actuellement en cours de rédaction.
- La Division a noué un certain nombre de **partenariats stratégiques** avec des instituts de recherche et des partenaires financiers – dont la Société internationale pour le développement et la Fondation Rockefeller – afin de mobiliser des ressources et d'accroître l'impact et la viabilité de l'Indice en Afrique.

IV. Pour la suite

13. Les résultats initiaux de l'Indice africain de développement social pour l'Afrique australe ont confirmé que, en dépit d'une croissance économique élevée, les pays sont toujours aux prises avec la difficulté de rendre cette croissance plus inclusive et équitable. La désagrégation et l'analyse au niveau sous-national des facteurs de l'exclusion, en particulier, ont mis en lumière d'importants écarts selon le lieu et les groupes de population, ce qui peut aiguiller les États vers des politiques sociales plus

ciblées et inclusives.

14. Dans ce contexte, un **cadre d'analyse des politiques** a été mis au point par la Division des politiques de développement social afin de recenser les politiques sociales et d'évaluer leur efficacité en termes de réduction de l'exclusion d'êtres humains dans le temps. Le cadre a été testé au Bénin et sera prochainement diffusé et mis en commun avec les États membres et d'autres parties prenantes. Cet exercice est une étape essentielle vers l'utilisation de l'Indice pour améliorer le ciblage des politiques et la planification du développement.

15. Les résultats produits grâce à l'Indice africain de développement social contribuent également aux activités connexes et au travail analytique de la Division dans les domaines de la nutrition, de la protection sociale et de l'emploi, notamment les études sur le coût de la faim, le *Rapport sur le développement social en Afrique* sur le thème de l'économie informelle et des inégalités en Afrique, et le rapport sur l'urbanisation en Afrique.

16. Les cadres mondiaux et régionaux, tels que l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, offrent l'occasion de dépasser la seule croissance économique et de placer les dimensions humaine et sociale au centre du processus de développement.

V. Défis et conclusion

17. Les résultats préliminaires de l'Indice africain de développement social indiquent que les pays africains doivent recentrer leurs priorités de développement pour lutter plus efficacement contre l'exclusion d'êtres humains et agir sur ses facteurs structurels. L'exclusion est un phénomène multidimensionnel et son dépassement une entreprise de long terme, notamment parce que ses causes plongent leurs racines dans l'histoire et les normes culturelles. Les politiques qui élargissent les possibilités et développent le capital humain peuvent faire en sorte que tous les individus soient effectivement intégrés au processus de développement.

18. La réalisation d'un développement sans laissés-pour-compte n'implique pas seulement d'agrandir les économies nationales, mais aussi d'élargir les horizons en tenant compte des droits des individus et de l'équité. L'Indice africain de développement social offre un outil important aux États membres pour recenser les manques et formuler des interventions adéquates afin de réduire l'exclusion dans le temps.

19. Cependant, l'application de l'Indice dans un certain nombre de pays africains a aussi mis en relief une série de difficultés notables, dont le peu de données ventilées disponibles, en particulier au niveau sous-national, qui peuvent entraver l'utilisation efficace de l'Indice aux fins de la planification du développement. De plus, on constate que l'adhésion politique ne se traduit pas nécessairement par un engagement national soutenu. Il sera par conséquent crucial d'apporter un appui continu aux pays pour améliorer la collecte de données et suivre de près l'application de l'Indice, afin de s'assurer qu'il soit réellement systématiquement intégré aux processus de développement nationaux et sous-nationaux.

Annexe 1

Liste des manifestations où l'Indice africain de développement social a été présenté

- Atelier de vulgarisation de l'Indice africain de développement social et de formation à l'intention de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), à Ouagadougou (Burkina Faso), en octobre 2015
- Réunion annuelle du Comité de l'éducation du Parlement panafricain, à Johannesburg (Afrique du Sud), en octobre 2015
- Atelier international d'experts sur les indicateurs sociaux, à Lusaka (Zambie), en juin 2015
- Atelier de formation sous-régional sur l'Indice africain de développement social pour l'Afrique centrale, à Douala (Cameroun), en juin 2015
- Atelier de formation sous-régional sur l'Indice africain de développement social pour l'Afrique du Nord, au Caire (Égypte), en juin 2015
- Atelier de formation sous-régional sur l'Indice africain de développement social pour l'Afrique de l'Est, à Kigali (Rwanda), en juin 2015
- Atelier de formation sous-régional sur l'Indice africain de développement social pour l'Afrique de l'Ouest, à Cotonou (Bénin) en mai 2015
- Premier Sommet de la prospérité Afrique 2015, à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie), en mai 2015
- Première session du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur le développement social, le travail et l'emploi, en marge de la Conférence conjointe CUA/CEA des ministres du développement social et du travail, à Addis-Abeba (Éthiopie), en avril 2015
- Huitième Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, à Addis-Abeba (Éthiopie) en mars 2015
- Forum africain sur les économies inclusives, à Nairobi (Kenya), en décembre 2014
- Première Conférence africaine sur la protection sociale, à Nairobi (Kenya), en décembre 2014
- Atelier de formation sous-régional sur l'Indice africain de développement social pour l'Afrique australe, à Johannesburg (Afrique du Sud), en novembre 2014
- Neuvième Forum pour le développement de l'Afrique, à Marrakech (Maroc), en octobre 2014
- Lancement national de l'Indice africain de développement social et de l'édition 2014 du *Rapport économique sur l'Afrique*, à Yaoundé (Cameroun), en juillet 2014
- Réunion du groupe d'experts du Programme de développement des Nations Unies et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) sur les inégalités économiques, à Johannesburg (Afrique du Sud), en avril 2014
- Comité intergouvernemental d'experts pour l'Afrique australe, à Lusaka

(Zambie) en mars 2014

- Comité intergouvernemental d'experts pour l'Afrique centrale, à Brazzaville (Congo), en mars 2014
- Présentation à l'UEMOA, à Ouagadougou (Burkina Faso), en février 2014